

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

ISJPS – Institut des science juridique et
philosophique de la Sorbonne

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Alix Perrin, Présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Alix Perrin-Renard, Université Dauphine-PSL

M. Luc Bodiguel, Centre national de la recherche scientifique – CNRS,
Nantes (représentant du CoNRS)

Mme Evelyne Bonis, Université de Bordeaux

Mme Françoise Curtit, CNRS - Centre national de la recherche scientifique,
Strasbourg (représentante des personnels d'appui à la recherche)

Experts :

M. Laurent Gamet, Université Paris-Est

M. Claude Gautier, École Normale Supérieure de Lyon

Mme Aurore-Angélique Hyde, Université de Reims Champagne-Ardenne -
URCA

Mme Carine Jallamion, université de Montpellier

Mme Julie Saada, Sciences Po (représentante du CNU)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Violaine Sébillotte, Université Paris I

Mme Sandrine Maljean-Dubois, CoNRS, section 36

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne
- Acronyme : ISJPS
- Label et numéro : UMR 8103
- Composition de l'équipe de direction : Mme Christine Noville, directrice de recherche au CNRS, Directrice de l'ISJPS. Mme Sandra Laugier, professeure de philosophie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directrice adjointe de l'ISJPS. M. Xavier Philippe, professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur adjoint de l'ISJPS.

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS 2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne (ISJPS) est une unité pluridisciplinaire regroupant des chercheurs de droit public, de droit privé ainsi que des chercheurs de philosophie. Les chercheurs sont répartis au sein de cinq centres à tonalité disciplinaire :

- Le centre d'études et de recherches sur l'administration publique (Cerap) qui s'intéresse aux mutations du droit public et de l'État et qui regroupe des chercheurs de droit public, dans ses différentes branches, droit constitutionnel, droit administratif, science administrative, contentieux administratif
- Le Centre Sorbonne constitutions et libertés (CSC&L) qui livre ses analyses en droit interne, comparé et étranger des droits et contentieux constitutionnels ainsi que sur les droits et libertés fondamentaux.
- Le Centre de droit comparé et internationalisation du droit qui développe une réflexion sur le droit et la méthode comparative dans le contexte de la mondialisation
- Le Centre Normes, Sciences et Techniques (NST) qui s'intéresse, à titre principal, au droit de la bioéthique ainsi qu'à d'autres thématiques juridiques en lien avec la recherche scientifique ou les biotechnologies.
- Le centre de philosophie contemporaine de la Sorbonne (CPCS) qui s'intéresse aux liens entre les normes et le réel.

Depuis la dernière évaluation, l'ISJPS s'est restructuré autour de quatre axes (et non plus six) thématiques et pluridisciplinaires ayant vocation à développer une recherche transversale entre les cinq centres qui le composent. Chaque axe est piloté par deux ou trois chercheurs en droit et en philosophie.

Ces quatre axes, qui sont antérieurs à la période évaluée, portent sur les thématiques suivantes :

- Environnement : réflexions sur les outils du droit et de la philosophie pour penser les questions environnementales ;
- Genre : réflexions sur les normes sociales, juridiques et morales portant sur le genre et les identités sexuées ;
- Responsabilité sociétale des entreprises et des organisations (RSEO) : repenser sous l'angle de la responsabilité le rôle des entreprises et des organisations ;
- Démocratie : étudier les questions juridiques, politiques et philosophiques découlant des évolutions récentes du « principe démocratique ».

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'ISJPS, créé en 1997 autour des disciplines du droit pénal international et du droit international des droits de l'homme, s'est progressivement enrichi par l'agrégation d'autres équipes. Il a été rejoint en 2014 par l'équipe de droit constitutionnel et l'équipe de droit administratif puis en 2015 par le Centre de philosophie contemporaine de l'Université Paris, ce qui a entraîné un changement de dénomination.

Cette unité de recherche est placée sous la double tutelle de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et du CNRS (sections 35 et 36).

Elle se compose au 31 décembre 2022 de 58 enseignants-chercheurs, de dix chercheurs du CNRS et de quatre personnels d'appui à la recherche.

Ses locaux sont, depuis octobre 2019, situés au Centre Port-Royal, 1 rue glacière dans le 13^e arrondissement.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'ISJPS, placé sous la double tutelle de l'Université Paris 1 et du CNRS, bénéficie de la part de ces derniers d'un fort soutien, que ce soit en termes de ressources financières (dotation annuelle importante de Paris 1 à laquelle s'ajoutent d'autres financements plus spécifiques comme le BQR, Sorb'Rising) ou matérielles (mise à disposition de nouveaux locaux).

Le projet scientifique de l'unité — Les normes face aux mutations du monde contemporain — s'inscrit pleinement dans la politique de recherche de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Il appartient à plusieurs réseaux internationaux (UNA Europa, IRP, Global forum on law, Justice and Development de la banque mondiale) et nationaux (programme santé numérique et société ; réseau SHS Génétique et Médecine génomique).

L'ISJPS est à l'origine et/ou participe à plusieurs groupements de recherche et GIS du CNRS : depuis 2017, le GRD 2032 Climalex, renouvelé pour cinq ans en 2022, lequel est dirigé par un membre de l'UMR ; GDR 3769 Normes et techniques depuis 2016 ; GIS Démocratie et Participation, GIS Institut de genre depuis 2011.

L'ISJPS est partenaire de la chaire Ethique du vivant et de l'artificiel et jusqu'en 2022 de la chaire Ethique et Finance.

L'unité est également partenaire du LabEx Dynamite qui travaille sur les effets de la globalisation sur les espaces et les sociétés. Elle a enfin lancé le projet européen Demoserries (2020-2024) en lien avec l'axe démocratie.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	23
Maîtres de conférences et assimilés	22
Directeurs de recherche et assimilés	5
Chargés de recherche et assimilés	5
Personnels d'appui à la recherche	3
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Sous-total personnels permanents en activité	58
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	12
Personnels non permanents d'appui à la recherche non permanents	3
Post-doctorants	2
Doctorants	232
Sous-total personnels non permanents en activité	249
Total personnels	307

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
Université Paris 1	44	0	1
CNRS	0	10	2
Autres	1	0	0
Total	45	10	3

AVIS GLOBAL

L'importance et le dynamisme de la recherche tant individuelle que collective assurent à l'ISJPS un enracinement pérenne dans le paysage national mais aussi international de la recherche. La synergie des approches de juristes et de philosophes fait la spécificité de cette unité et contribue à sa notoriété tant nationale qu'internationale.

L'unité s'est réorganisée autour d'axes, moins nombreux et sur des thématiques transversales, permettant d'embrasser les grandes questions issues de l'actualité, chaque axe étant dirigé par des membres appartenant aux différents centres composants. Cette réorganisation a permis de soutenir une recherche pluridisciplinaire et collective particulièrement visible pour l'axe environnement qui a mobilisé tous les centres de recherche disciplinaires composant l'UMR. Au-delà, la période évaluée confirme la pertinence des quatre axes lesquels ont permis de réunir plusieurs membres de différents centres dans une recherche collective ayant abouti à des publications remarquables. Cette organisation favorise de surcroît un rayonnement de l'unité au-delà de la notoriété individuelle de ses membres.

La production scientifique de l'ISJPS est prolifique (1266 livrables au total) avec un nombre important de publications en langue étrangère (15 % des articles) et variée en termes de supports (revues juridiques de référence : *AJDA, RSC, Constitutions, Droit social, RJE, Dt Envi., RFDC, RDLF, RFDA, Rev. Dalloz, Lamy droit civil, RSC, RDP, JCP, RDI...* ; revues philosophiques de référence : *Diogène, Revue de métaphysique et de morale, Les Études philosophiques*). L'ISJPS bénéficie d'une collection dédiée aux travaux de droit et de philosophie aux éditions Mare & Martin, ce qui permet de soutenir l'activité de recherche de l'ensemble de ses membres. Un effort particulier est réalisé pour des publications issues de travaux collectifs et pluridisciplinaires réunissant des membres des cinq centres constituant l'unité. La crise du Covid et le confinement ont renforcé la dynamique collective, plusieurs séminaires entre juristes et philosophes ayant été organisés à cette occasion (avril 2020). Ils ont débouché sur un ouvrage, de nouveaux contrats (ANR Long Covid), travaux collectifs et peuvent donc être regardés comme des faits marquants. La production scientifique est également diversifiée et de grande qualité, certains travaux de l'unité s'étant immédiatement imposés comme une référence dans le domaine (ex. Dictionnaire juridique du changement climatique, Mare & Martin, 2022). Plusieurs de ses membres exercent des responsabilités scientifiques importantes (directeurs de collections ou de revues spécialisées ou encore responsables de chroniques ou rubriques dans des revues de référence).

Son dynamisme dans les appels à projets nationaux et internationaux ainsi que ses réseaux internationaux sont remarquables, faisant de l'ISJPS une unité très attractive. Ainsi, ses membres sont lauréats de nombreux appels à projets financés au plan national (notamment huit projets ANR : Long Covid à la suite de séminaires en 2020, Violences sexuelles et enfance en guerre, porté avec les Universités d'Angers et de Liège ; cinq GIP justice/IERDJ : par ex., sur les violences gynécologiques et obstétricales, les violences carcérales) et européen (4 ERC : par ex., Demoserries, Democratic Sapaces: Securityd TV Series, 2020; dont un Horizon 2020). L'ISJPS développe également une activité internationale soutenue attestée par son implication dans des réseaux de recherche, des partenariats avec des universités étrangères (Projets Euro-expert et Cultexp avec Inde, Indonésie, Pakistan, Japon). Ils appartiennent également à de nombreux réseaux de recherche pluridisciplinaires internationaux (UNA Europa ; Global Forum on Law, Justice and Development de la Banque Mondiale) et nationaux (Programme et équipement prioritaire de recherche « Santé numérique et société » ; SHS Génétique et Médecine génomique) ou groupements de recherche ou d'intérêt scientifique CNRS (GDR 2032 ClimaLex ; GDR Normes sciences et techniques ; GIS Démocratie et participation). Plusieurs thèses internationales sont menées en cotutelle avec des universités européennes et africaines. Le soutien apporté par l'ISJPS au portage de projets nationaux et internationaux (ressources administratives ; organisation en amont des rencontres et séminaires) mérite d'être souligné. L'ISJPS bénéficie d'une équipe d'appui à la recherche

structurée, permettant aux équipes de recherche de répondre efficacement à des appels à projets et de développer des partenariats. Les ressources obtenues sur appels à projets nationaux constituent en 2022 28 % des ressources propres et ceux internationaux 65 % de ces ressources. Les ressources financières de l'unité ont ainsi plus que doublé entre 2020 et 2022, s'élevant pour 2022 à un montant de 987 K€ dont 844 K€ de ressources propres, ce qui manifeste une excellente mobilisation des membres de l'unité en tant que porteurs ou partenaires de contrats de recherche.

L'ISJPS a développé des interactions avec le monde non académique à travers plusieurs de ses projets (Euro-Expert ; Cultexp). Ses membres interviennent dans les médias, sont détachés ou collaborent au sein d'institutions publiques, d'associations et autres structures extra-universitaires (Conseil d'État, Haut conseil de la santé publique, cellule de déontologie de l'Assemblée nationale, commission de Venise du Conseil de l'Europe, Grale, Ademe, Plateforme nationale RSE...). Les membres de l'unité partagent très largement leurs connaissances avec le grand public par des interventions dans les médias et des participations à des expériences citoyennes.

L'attention de l'ISJPS doit être appelée sur plusieurs points : veiller au maintien et au renforcement d'une recherche collective entre juristes et philosophes et au-delà entre les différents axes ; veiller à ce que la création prochaine d'un cinquième axe sur les données dans leurs « aspects les plus émergents » ne conduise pas à un cloisonnement de ses recherches ou bien encore à ce que tous les axes maintiennent un dynamisme comparable. Si la structuration « centres » - « axes » est une manière originale de faire émerger des thématiques communes et en prise avec l'actualité, il importe que les relations entre ancrage disciplinaire — les centres — et objets de recherche plus interdisciplinaire — les axes — demeurent équilibrées.

La pérennisation et l'accroissement des postes des personnels d'appui à la recherche est un enjeu essentiel pour le bon fonctionnement de l'unité et la poursuite de ses activités.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans son précédent rapport de 2017, le comité d'évaluation du Hcéres formulait plusieurs recommandations :

- Mettre en place une politique d'incitation forte des membres de l'unité à l'enregistrement de leurs publications sur HAL, mettre en place des indicateurs de production scientifique et prévoir une organisation au sein de l'UMR permettant de mieux accompagner le montage de projet :

L'unité bénéficie d'un soutien pour les montages de projets internes à Paris 1, nationaux et internationaux. Pour ce qui est des publications sur HAL, une bibliothèque ISJPS a été créée sur laquelle tous les travaux devraient progressivement être référencés ou disponibles. Des sessions de formation à HAL sont organisées avec une référente du service commun de la documentation. L'ISJPS a réorganisé son site internet, lequel est désormais actualisé quotidiennement. L'unité diffuse également un agenda mensuel permettant de communiquer sur les manifestations scientifiques à venir et sur l'accueil de chercheurs étrangers et une lettre de l'ISJPS permettant de mettre en valeur des publications de l'unité.

- Réorganiser l'UMR pour garantir une meilleure représentation des doctorants, une meilleure répartition des tâches administratives au sein de l'UMR, clarifier la gouvernance :

L'ISJPS s'est dotée d'une nouvelle gouvernance élargie et mieux structurée. Les quatre axes qui s'articulent autour de l'étude des normes face aux mutations contemporaines sont dirigés par plusieurs enseignants-chercheurs appartenant à différents laboratoires. L'unité se réunit en assemblée générale une fois par an. Quatre fois par an, un conseil d'unité a lieu. Les doctorants disposent de membres élus au conseil de l'unité. La répartition des tâches entre les quatre personnels d'appui à la recherche a été clarifiée, chacun étant affecté à des missions identifiées : la communication, la gestion, les événements scientifiques et le secrétariat général qui organise des réunions hebdomadaires avec les personnels d'appui. Une fois par mois, le secrétariat général se réunit avec les codirecteurs de l'unité. De nouvelles responsabilités ont été créées, pour le développement durable, pour le numérique, pour l'encadrement des doctorants.

- Être vigilant sur le risque d'un fonctionnement fractionné entre axes, individus, centres conduisant à un cloisonnement de la recherche ce qui devrait conduire à consolider les axes avant d'en développer de nouveaux. Déterminer la stratégie scientifique d'intégration la plus performante pouvant être fondée soit sur un objet commun soit sur une méthodologie scientifique, la pluridisciplinarité :

L'unité a renforcé ses recherches transversales et pluridisciplinaires qui ont donné lieu à des colloques et publications réunissant plusieurs équipes de juristes ainsi que des philosophes (La démocratie. Une idée force ; Des enjeux d'intérêt public en temps de pandémie ; Les limites du marché : la marchandisation de la nature et du corps). La dynamique entre juristes et philosophes est remarquable : elle se traduit par de nombreux travaux communs et la direction conjointe des axes de recherche. L'unité a développé des partenariats/collaborations avec d'autres UMR de Paris 1 (avec l'IHPST sur « SHS et pandémie ») ou extérieurs (projet ANR Covid long avec le Cermes 3 -Centre de recherche médecine sciences, santé, santé mentale, société).

Les nouveaux locaux sur le campus Port-Royal permettant de regrouper les enseignants-chercheurs de différentes disciplines ainsi que l'ensemble du personnel administratif ont favorisé cette dynamique collective.

- Préciser et garantir les modalités d'intégration et de suivi des doctorants :

Les doctorants participent aux assemblées générales de l'unité. Ils bénéficient au sein des nouveaux locaux d'espaces partagés. L'unité a mis en place un forum des doctorants permettant à ces derniers de présenter leurs travaux. L'ISJPS propose pour le prochain contrat quinquennal l'organisation d'un séminaire de réflexion collective associant doctorants et enseignants-chercheurs sur leurs sujets de thèse ou sur une thématique de leur choix.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'organisation autour de quatre axes de recherche transversaux favorisent le développement d'une recherche collective entre les cinq centres, tous marqués par une spécificité disciplinaire différente. Les thèmes de ces axes (Démocratie ; Environnement ; Genre et normativités ; Responsabilité sociétale des entreprises et organisations) sont définis de manière à permettre une véritable interdisciplinarité, une internationalisation de la recherche ainsi qu'une recherche intégrant les principaux enjeux sociétaux.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'ISJPS est doté d'une équipe importante de chercheurs (44 enseignants-chercheurs ; cinq directeurs et cinq chargés de recherches CNRS ; 40 chercheurs associés). Ses ressources financières sont constituées d'une dotation annuelle, stable sur la période évaluée (143 K€) et de ressources propres importantes (844 K€ en 2022). L'ISJPS bénéficie, depuis 2019, de locaux plus spacieux comprenant une quinzaine de bureaux, trois salles polyvalentes équipées, une bibliothèque dotée d'un important fonds documentaire (17 724 ouvrages en libre accès, 2 533 thèses de droit, 13 518 ouvrages des fonds spéciaux) et d'un vaste espace de convivialité permettant la restauration. L'unité bénéficie d'une équipe d'appui à la recherche composée d'une secrétaire générale, d'un gestionnaire administratif et financier, d'une personne consacrée à la logistique des manifestations scientifiques et d'une personne chargée de la communication.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'ISJPS est doté, depuis 2020, d'un règlement intérieur qui a permis d'organiser et de structurer sa vie collective en favorisant la transparence et la collégialité. Cette vie s'organise autour d'une assemblée générale annuelle dont le procès-verbal est communiqué à l'ensemble des membres de l'ISJPS et d'un conseil d'unité qui se tient tous les quatre mois et donne lieu à un procès-verbal communiqué aux membres de l'unité. Enfin, le bureau composé de la direction et de la secrétaire générale se réunit deux fois par mois. La gouvernance mise en place permet ainsi d'associer l'ensemble des membres à la prise de décision et à la vie de l'unité.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents

Points forts et possibilités liées au contexte

L'ISJPS adhère à plusieurs sociétés savantes (Société française de philosophie ; fond. Robert Schuman, AFED, AFDC ; AFDA ; AFDCL) dont certaines à l'étranger, au sein desquelles plusieurs de ses membres (26) exercent ou ont exercé des fonctions de responsabilité.

Le projet scientifique de l'unité (les normes face aux mutations du monde contemporain) s'inscrit pleinement dans la politique de recherche des tutelles. L'unité se caractérise par le développement de projets véritablement interdisciplinaires autour de ses axes.

L'unité bénéficie d'une dotation annuelle importante d'un montant de 143 K€. Ses ressources ont considérablement augmenté depuis 2017 (plus que doublées) grâce à une très forte augmentation, depuis 2021, de ses ressources propres. Elle recueille ainsi, sur l'année 2022, 54 K€ au titre d'appels à projets régionaux et locaux, 237 K€ et 553 K€ au titre d'appels à projets internationaux. Les ressources de l'unité s'élèvent ainsi pour 2022 à 987 K€.

Points faibles et risques liés au contexte

Au regard de la méthodologie adaptée, le comité n'a pas identifié de points faibles dans cette rubrique.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le budget récurrent hors masse salariale alloué par le CNRS et l'Université Paris 1 reste stable sur la période (143 K€ en 2017 et en 2022). L'unité mutualise ces dotations récurrentes pour soutenir en particulier des projets sur des sujets émergents relevant des axes transversaux.

Le montant des ressources de l'unité a plus que doublé entre 2017 et 2022 (de 455 K€ à 987 K€), essentiellement grâce à l'augmentation significative des ressources propres qui représentent 85 % du total des ressources en 2022. Leur remarquable croissance (de 312 K€ en 2017 à 844 K€ en 2022) traduit une forte mobilisation de

l'équipe pour l'obtention d'appels à projets au niveau local (AAP Univ. Paris 1), national (huit ANR, cinq contrats GIP Mission Droit et Justice, deux IRP, un contrat ADEME...) et européen (un contrat H2020, trois ERC).

Un déménagement en 2019 permet à l'UMR de bénéficier désormais de locaux spacieux équipés de matériels performants qui garantissent d'excellentes conditions de travail et améliorent la synergie entre les membres de l'unité. Une bibliothèque bien dotée localisée dans les mêmes bâtiments offre un accès privilégié à la documentation juridique, notamment pour les doctorants qui y disposent d'un espace consacré qui assure leur bonne intégration au sein de l'UMR.

L'unité possède une équipe d'appui à la recherche structurée, composée de quatre personnes dont une secrétaire générale, avec des fonctions délimitées (gestionnaire administrative et financière ; organisation et logistique ; communication).

Points faibles et risques liés au contexte

La diversification des supports de financement repose sur les réponses à des appels à projets principalement issues d'initiatives individuelles. Les financements obtenus pour des projets internationaux qui sont portés sur la période par trois membres de l'unité représentent ainsi la majeure partie des ressources propres (65 % en 2022). L'équipe administrative peut être sollicitée de façon excessive, compte tenu du nombre de projets de recherche conduits. En particulier, la tâche de gestion risque d'être particulièrement délicate à assurer, vu le nombre de contrats et projets financés.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est attentive aux conditions de travail de ses membres et veille à une bonne adéquation entre ses effectifs et les activités de recherche qu'elle mène. La parité est assurée au sein de l'unité (39 femmes, 36 hommes au 31/12/2022) ainsi que dans les fonctions de responsabilité (responsables des centres et des axes). Une équipe d'appui à la recherche de quatre personnes (deux IE, un technicien, 1 CDDA) dont une secrétaire générale, a la charge de la gestion administrative et financière de l'UMR ainsi que des activités de communication, de la diffusion des résultats de la recherche et de la préparation éditoriale des publications. Une réunion hebdomadaire permet aux personnels d'appui à la recherche de coordonner leurs activités au soutien des missions de l'UMR.

Le règlement intérieur de l'unité en date du 11 février 2020 validé par ses deux tutelles prévoit un mode de gouvernance associant l'ensemble des membres aux prises de décision, par une assemblée générale annuelle faisant l'objet d'un procès-verbal diffusé aux membres de l'UMR, un conseil d'unité quadrimestriel regroupant quinze membres élus (au titre des quatre collèges : enseignants-chercheurs, chercheurs, ATSS/ITA, doctorants) et les membres nommés. Les conseils d'unité font aussi l'objet d'un procès-verbal diffusé aux membres de l'UMR. Enfin un bureau mensuel réunit les membres de la direction et la secrétaire générale.

L'ISJPS a nommé mi-2022 une référente développement durable qui pilote l'établissement d'un bilan GES pour identifier les leviers d'action qui permettront de limiter au mieux l'impact environnemental des activités de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

La pérennisation et l'accroissement des postes des personnels d'appui à la recherche (ITA-BIATSS) est un enjeu pour le bon fonctionnement de l'unité et la poursuite de ses activités. L'équipe en charge de la gestion administrative, financière et éditoriale de l'unité est trop sollicitée par l'activité soutenue de l'ISJPS lequel doit pouvoir s'appuyer sur des ressources humaines adéquates. Le prochain départ du gestionnaire financier, le congé de longue maladie de l'une des attachées de gestion et la fin du CDD en août de l'autre attachée qui au jour de l'évaluation ne s'est vue proposée aucune solution placent l'unité en grande difficulté. Les échanges avec les représentants des tutelles — la VP recherche pour Paris 1 et la DAS de la section 36 pour le CNRS — ne permettent pas de se faire une idée claire de la manière dont les tutelles entendent résoudre ce problème.

Le comité de visite ne peut s'empêcher de constater la contradiction patente suivante : d'un côté, les tutelles de rattachement incitent fortement leurs unités à développer leur politique scientifique par des réponses à des appels à projets et par la constitution de fonds propres ; de l'autre côté, bien trop souvent, ces mêmes unités de recherche qui obtiennent des ANR, des ERC, etc., ne bénéficient pas des moyens humains pour gérer ces ressources. C'est, à l'évidence, le cas de l'ISJPS qui, de surcroît, rencontre des difficultés à récupérer les sommes

collectées grâce aux appels à projets qu'elle a remportés. Il y a là un facteur de blocage potentiel dont il faut prendre toute la mesure.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité développe une activité internationale soutenue attestée par son implication dans des réseaux de recherche, des partenariats avec des universités étrangères (ERC DEMOSERIES ; Projets Euro-expert et Cultexp avec Inde, Indonésie, Pakistan, Japon). Ses membres sont lauréats de nombreux appels à projets financés au plan national (notamment huit ANR, cinq GIP Justice/IERDJ) et européen (quatre ERC dont un Horizon 2020). Ils appartiennent également à de nombreux réseaux de recherche pluridisciplinaires internationaux (UNA Europa ; Global Forum on Law, Justice and Development de la Banque Mondiale) et nationaux (Programme et équipement prioritaire de recherche «Santé numérique et société ; SHS Génétique et Médecine génomique) ou groupements de recherche ou d'intérêt scientifique CNRS (GDR 2032 ClimaLex ; GDR Normes sciences et techniques ; GDR Démocratie et participation). L'unité met en œuvre une politique d'intégration des nouveaux arrivants et soutient leur activité de recherche (publication des travaux de droit et/ou de philosophie dans une collection dédiée à l'ISJPS aux éditions Mare&Martin ; création d'un prix de thèse — le prix Delmas-Marty récompensant les meilleures thèses de qualité qui sont alors publiées chez cet éditeur. L'unité accueille deux chaires de professeur junior.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte

Le rayonnement scientifique de l'unité se réalise par ses liens avec des universités européennes et non européennes permettant d'organiser plusieurs séjours dans les laboratoires de recherche étrangers [Centre Prospero-Bruxelles ; Dép. de philosophie Columbia University, Boston University ; Institute for advanced studies, Princeton ; Université la Sapienza -Rome]. Plusieurs thèses internationales sont menées en cotutelle avec des universités européennes et africaines mais également avec des universités des Amériques (par ex. 2 thèses en cotutelle avec le Canada). Les membres de l'ISJPS sont impliqués dans des réseaux pluridisciplinaires internationaux [UNA Europa, IRP, IRN CNRS Banque mondiale - GFLJD] et développent des coopérations vers de nouvelles aires culturelles : Asie [Japon, Pakistan, Thaïlande, Vietnam], Amérique du Sud [Chili, Argentine, Brésil, Mexique], Afrique [Maghreb et Afrique du Sud]. L'ISJPS a organisé sur la période évaluée sept colloques dont cinq de dimension internationale, participé à des manifestations internationales [participation à la legal week dans le cadre du forum global sur le droit, la justice et le développement de la Banque mondiale].

Le rayonnement scientifique est au plan national également assuré par la participation de plusieurs de ses membres à des sociétés savantes [Institut français pour la justice et la démocratie Louis Joinet, Société française de philosophie juridique, AFDA, Société française de philosophie – trois membres de l'équipe sont membres du bureau de direction, dont le Président de la Société], à des comités éditoriaux de revues réputées [Cahiers, droits sciences et technologies ; Rev. De philosophie économique dont les deux co-directeurs sont membres de l'équipe, Rev. Droits de l'homme, RFDA] ou bien encore par la direction de collections chez les plus grands éditeurs [Garnier, LGDJ...] y compris chez des éditeurs étrangers [Peeters, Exeter University Press]. Huit de ses membres se sont distingués, sur la période évaluée, par l'octroi de prix ou médailles [médaille d'argent et médaille de bronze du CNRS, Grand prix Moron de philosophie de l'Académie française ; prix du livre juridique ; Prix Carbonnier] ; d'autres sont membres de l'Institut universitaire de France. Les doctorants de l'ISJPS ont, sur la

période évaluée, été récompensés par plusieurs prix de thèse [Dalloz en 2018 ; prix du Conseil constitutionnel en 2019 ; prix de la Chancellerie ; prix de l'Institut du Genre].

Des membres de l'ISJPS sont également sollicités pour produire des expertises pour le Haut Conseil pour le climat, le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, comité d'éthique du CNRS et pour évaluer des appels à projets nationaux (ANR, ADEME, ...) et internationaux (FNR, ERC). Marque de son attractivité, l'ISJPS a été sélectionné comme laboratoire d'accueil pour deux chaires de professeur junior (sur l'habitabilité de la terre ; sur la question des données).

L'ISJPS est une unité attractive de 75 personnes, qui a enregistré des arrivées d'enseignants-chercheurs et de chercheurs durant le contrat (17 maîtres de conférences et neuf professeurs ; trois directeurs de recherche et un chargé de recherche), contrebalançant des départs en nombre inférieur (12 maîtres de conférences et dix professeurs). L'ISJPS accueille également chaque année une dizaine de chercheurs invités auquel l'unité a consacré, sur site internet, une plateforme afin non seulement faciliter leur séjour mais également de valoriser leur présence : ces derniers sont invités à présenter leurs travaux lors d'un séminaire et participent, le cas échéant, à des enseignements. Marque de son attractivité, l'ISJPS accueille 210 doctorants avec, sur la période évaluée, un nombre assez faible d'abandons (15). Le taux de financement des thèses est important. Entre 2016 et 2022, ont été obtenus de très nombreux contrats doctoraux ainsi que quatre contrats sur dispositif Cifre de sorte que plus de 50 % des thèses sont financées. Le soutien aux docteurs se prolonge par le biais de plusieurs post-doctorats d'une année intégrés à des contrats de recherche obtenus par l'unité. Au cours de la période, il y a eu aussi quatorze post doctorats dont deux sont en cours en 2023.

L'ISJPS a également développé une politique d'accueil et d'accompagnement des doctorants. Un livret d'accueil du doctorant en thèse à l'ISJPS est remis lors de chaque rentrée. Les doctorants disposent d'un espace de 150 m² composé d'espaces de travail et de convivialité (notamment pour les repas).

L'ISJPS organise au profit des doctorants des séminaires de présentation des thèses (forum des doctorants) et des colloques (doctorants en philosophie). L'unité a créé un prix de thèse - le prix Delmas-Marty, permettant de récompenser les thèses de qualité soutenues en droit et/ou en philosophie, la thèse primée étant alors publiée. De nombreux doctorats sont conduits en codirection avec des universités françaises ou étrangères (Allemagne, Canada, Italie, Suisse...).

L'ISJPS mobilise des ressources au profit des jeunes chercheurs. Les ressources tirées des trois ERC hébergées par l'unité ont ainsi permis de financer, sur la période évaluée, six post-doc et un contrat doctoral. Le projet H2020 NovaMigra ou le DR Climalex ont aussi permis le financement de post-doc (un sur trois ans pour le premier, et deux pour le second).

Si les membres de l'ISJPS effectuent de nombreux séjours dans des laboratoires étrangers (Afrique du Sud, Belgique, États-Unis, Italie, Japon...), l'unité est également très active en matière d'accueil de chercheurs étrangers (Brésil, Canada, Mexique, Turquie...).

L'ISJPS développe une activité internationale soutenue avec de nombreuses collaborations hors du continent européen, notamment avec des collègues de plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine. Elle héberge trois projets ERC (un Advanced, un Consolidator, un PoC) et a co-porté un projet H2020. Ces contrats contribuent à l'attractivité de l'unité et à sa visibilité et ont permis la création de supports de jeunes chercheurs.

L'UMR a par ailleurs structuré des partenariats internationaux soutenus par le CNRS : deux IRP (Brésil/Mexique et Allemagne/Italie) qui établissent des coopérations novatrices permettant d'accueillir des chercheurs étrangers et des thèses en co-tutelle, un PCR franco-japonais, un IRN en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne (Afrique du Sud, États-Unis, Japon, Royaume-Uni).

Les membres de l'unité ont également été lauréats de 17 appels à projets financés au plan national : huit ANR, cinq GIP Justice/IERD (sur les violences gynécologiques et obstétricales ; sur les violences carcérales) ; Agence de la Biomédecine, ADEME, Anses, Conseil constitutionnel. 15 projets ont été financés par ailleurs sur appels à projets de l'Université Paris 1. L'unité porte le GDR (ClimaLex) récemment renouvelé lequel a permis la création de deux post-doctorats.

Plusieurs maîtres de conférences et professeurs nouvellement recrutés à l'université ainsi que plusieurs chercheurs CNRS (Livia Holden (DR), Gilles Campagnalo (DR), Nastassia Martin (Chaire professeur Junior CNRS) ont demandé à rejoindre l'unité. Les jeunes chercheurs sont, chaque année, plus nombreux à demander le soutien de l'ISJPS pour le concours CNRS (15 pour le concours 2023).

L'ISJPS bénéficie d'un accès de proximité à une bibliothèque juridique richement dotée (17 724 ouvrages, 2 533 thèses de droit, 13 518 ouvrages des fonds spéciaux).

Hormis une quinzaine de bureaux agencés en plusieurs postes de travail, l'unité dispose de trois salles polyvalentes équipées en matériel audiovisuel et bénéficie de l'appui de deux personnes consacrées à l'assistance technique lors des manifestations scientifiques et des enregistrements diffusés sur la chaîne de l'ISJPS.

Points faibles et risques liés au contexte

La difficulté à achever des thèses se manifeste par un nombre élevé d'inscriptions datant du début des années 2010 (entre 2011 et 2015). Le taux d'encadrement des thèses constitue un sujet d'inquiétude. Le nombre de doctorants par encadrant est élevé, souvent une douzaine.

Sur les 28 maîtres de conférences de l'unité, seuls deux ont une HDR et une seule HDR a été publiée sur la période évaluée et l'unité ne semble pas avoir développé en ce domaine une politique d'incitation.

L'unité n'a pas de politique clairement lisible en matière de financement des thèses. Elle ne développe pas suffisamment les conventions Cifre alors même que deux de ses quatre axes de recherche (RSE et environnement) sont particulièrement propices à ce mode de financement.

Au cours des auditions, il est apparu que, s'il existe bien un « suivi individuel du parcours doctoral », notamment au moment de la réinscription en seconde année (sous forme d'une fiche à remplir par la doctorante ou le doctorant et d'une demande facultative d'audition par un comité de suivi), en revanche, les entretiens obligatoires avec le comité de suivi individuel du doctorant avant l'inscription en seconde année et ensuite avant chaque nouvelle inscription (art. 11 de l'arrêté du 26 août 2022, en vigueur le 1^{er} sept. 2022) ne sont pas organisés.

Au regard du nombre et de l'envergure des projets développés par l'unité, il existe une réelle inquiétude sur son aptitude à les mener tous à bien et de front. L'équilibre entre la recherche collective et la recherche individuelle semble de ce point de vue encore assez fragile. On note par ailleurs un renouvellement relativement important des membres de l'unité sur la période du contrat (entrée de 26 enseignants-chercheurs et quatre chercheurs ; sortie de 22 enseignants-chercheurs).

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'ISJPS est prolifique (1266 livrables au total) et variée en termes de supports, avec un effort particulier pour des publications issues de travaux collectifs et pluridisciplinaires réunissant des membres des cinq centres constituant l'unité. Elle est également de grande qualité, certains travaux de l'unité s'étant immédiatement imposés comme une référence dans le domaine (*Dictionnaire juridique du changement climatique*). Plusieurs de ses membres exercent des responsabilités scientifiques importantes : dans la coordinations et l'évaluation de la recherche (membre de panel ERC ; membres CNU ; conseiller scientifique Hcéres), en tant que directeurs de collections ou de revues spécialisées, ou en tant que responsables de chroniques ou de rubriques dans des revues de référence.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique de l'unité est très dense. On comptabilise la publication de 633 articles (dont 15 % en langue étrangère : 85 en anglais et onze dans d'autres langues), 29 numéros spéciaux de revues, 122 ouvrages, et 379 chapitres d'ouvrage. Elle reflète un bon équilibre entre productions individuelles et collectives. L'organisation de manifestations scientifiques (cycles de séminaires, colloques) et la participation à des congrès (64 communications) bénéficient d'une visibilité nationale et internationale.

La production de l'ISJPS est également diversifiée et reflète l'ensemble des champs disciplinaires couverts par l'unité. Les publications interviennent dans toutes les revues juridiques de référence (*AJDA, RSC, Constitutions, Droit social, RJE, Dt Envi., RFDC, RDLF, RFDA, Rev. Dalloz, Lamy droit civil, RSC, RDP, JCP, RDI...*). Il en va de même pour la philosophie (*Vrin, Archives de philosophie, Archives de philosophie du droit, Revue de métaphysique et de morale...*). La production scientifique collective est publiée auprès d'éditeurs reconnus mais aussi grâce à des supports de publication spécifiques développés par l'unité. L'ISJPS a ainsi créé sa propre collection (collection ISJPS aux éditions Mare & Martin) qui accueille des productions scientifiques des membres de l'UMR tant en droit qu'en philosophie ainsi que les thèses de ses docteurs primés par le prix de thèse de l'ISJPS. Elle porte par ailleurs la revue semestrielle *Cahiers, Droit, Sciences et Technologies*. Elle crée également de

nombreuses vidéos en ligne sur sa chaîne hébergée par la médiathèque de l'Université Paris 1. La production scientifique de l'ISJPS paraît enfin cohérente du point de vue de la méthode — les recherches s'organisent en trois temps : séminaires internes, ouverture par de séances de restitution en public puis publication des travaux — et de la finalité. Les recherches tendent à s'interroger sur la forme et le devenir des normes face aux défis du monde contemporain sous un aspect pluridisciplinaire alliant analyses juridique et philosophique. La production scientifique s'inscrit dans des axes de recherche clairement identifiés : démocratie, environnement, genre et RSE. Chaque axe donne lieu à des recherches nombreuses et d'envergure si bien qu'il n'y a, a priori, pas de déséquilibre apparent et significatif entre ces axes.

Il faut souligner l'effort entrepris pour produire des publications issues des travaux collectifs et pluridisciplinaires menés au sein de l'UMR. Ainsi l'ouvrage *Des enjeux d'intérêt public en temps de pandémie* (Mare et Martin, 2021) co-dirigé par trois membres de l'unité articule des approches juridique et philosophique, mais aussi sociale, éthique et économique et comporte des contributions de dix-sept membres de l'UMR dont deux doctorantes. L'unité est par ailleurs visible par des publications dans des sujets en émergence ou controversés étudiés au sein des axes transversaux qui font sa singularité. Ainsi le *Dictionnaire du changement climatique* (Mare et Martin, 2022) co-dirigé par un membre de l'unité associe spécialistes du droit, des sciences sociales et des sciences du climat. Il convient aussi de souligner l'effort de production de travaux en langues étrangères avec le soutien de l'unité qui prend en charge les frais de traduction et de révision.

Enfin, sur les 210 doctorants, 42 thèses ont été soutenues sur la période 2017-2022.

Plusieurs des membres de l'ISJPS ont des responsabilités scientifiques importantes : dix coordinations et évaluation de la recherche (membre de panel ERC ; direction scientifique adjointe de l'ex GIP Justice actuel IERDJ ; membres CNU ; conseiller scientifique Hcéres) ; 49 responsabilités éditoriales en tant que directeurs de collections [coll. « Passages », éd. Du Cerf ; coll. « Problèmes et controverses », éd. Vrin ; « La vie morale », éd. Vrin ; coll. « Recherche en esthétique contemporaine », éd. Vrin ; « Bibliothèque de la pensée juridique », éd. Classiques Garnier ; « Justice et transitions, éd. LGDJ], directeurs de revues spécialisées (*Cahiers Droit Sciences et Technologie* ; *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux*), responsables de chroniques ou rubriques dans des revues de référence dont deux étrangères (Rubrique droit constitutionnel de la *Revue Française de Droit Administratif*, Chronique contrat et vivant de la *Revue des contrats*), membre de comités scientifiques (*Annuaire international de justice constitutionnelle* ; *Revue Confluence, Sciences et Humanité* ; *Revue des droits de l'Homme* ; *Revue de métaphysique et de morale* ; *British Journal of History of Philosophy*) ; trois participations à des concours (Agrégation de droit public) ; 27 membres ont reçu des distinctions (prix de thèse, prix du livre juridique, prix Carbonnier, Chevalier de l'ordre national du mérite, médaille d'argent du CNRS.)

Une politique volontariste en faveur de l'accès ouvert a été mise en place avec la création d'une collection ISJPS sur HAL qui contient les références de la production scientifique de l'unité. 20 % des articles (128 sur 633) publiés sur la période sont disponibles en accès ouvert, principalement ceux produits par les chercheurs rattachés à l'UMR qui ont eu l'obligation de publier en science ouverte. L'unité est particulièrement attentive aux questions liées à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, sa directrice étant par ailleurs présidente du Comité d'éthique du CNRS. Tous les personnels ont à leur disposition le logiciel « compilatio » permettant de détecter le plagiat.

Points faibles et risques liés au contexte

Les publications des doctorants sont, en droit, encore peu nombreuses et concentrées sur quelques personnes. Ainsi, sur un effectif de 210 doctorants, 21 d'entre eux ont publié 42 articles dans des revues et dix-sept chapitres d'ouvrages et ont délivré neuf communications dans des congrès.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'ISJPS a développé des interactions avec le monde non académique à travers plusieurs de ses projets (Euro-Expert ; Cultexp). Ses membres interviennent dans les médias, sont détachés ou collaborent au sein d'institutions publiques, d'associations et autres structures extra-universitaires (Conseil d'État, Haut conseil de la santé publique, cellule de déontologie de l'Assemblée nationale, commission de Venise du Conseil de l'Europe, Grale, Ademe, France stratégie...). Les membres de l'unité partagent très largement leurs connaissances avec le grand public par des interventions dans les médias et des participations à des expériences citoyennes.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les interactions de l'ISJPS avec le monde non académique sont nombreuses, avec une forte dimension internationale. L'unité a ainsi noué des partenariats ponctuels ou pérennes avec neuf institutions internationales (Convention constitutionnelle chilienne, ministère de la Justice aux Pays-Bas, Société canadienne d'anthropologie, la Commission du droit et de la justice au Pakistan, pour ne citer que quelques exemples). L'unité a également noué des partenariats ponctuels ou pérennes avec de nombreuses institutions nationales (Convention citoyenne pour le climat, Haute autorité de santé, Commission consultative des droits de l'homme, Fondation pour la nature et l'homme...) et plus généralement avec le monde juridictionnel (Conseil d'État, Cour de cassation, Conseil constitutionnel), différentes institutions publiques (France Stratégie, Anses, Haut Conseil pour le climat, Ademe, Giec, etc), le monde politique et le monde socio-économique (ministère de la Culture, ministère de l'Écologie, Groupe parlementaire de réflexion sur les enjeux climatiques, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe...) ainsi qu'avec de nombreuses associations, fondations ou Think Tanks (IDDRI, European Climate Foundation, Comité Médecis, Institut Montaigne, École des Bernardins, Campus de la transition, Fund for Democratic Culture, Royal Anthropology Institute, Association pour l'Histoire de la protection de la nature et de l'environnement, Convention citoyenne pour le climat, etc).

Ces partenariats sont facilités par le fait que nombre d'enseignants-chercheurs ou chercheurs de l'unité sont membres ou dirigent des structures comme le Conseil d'État, la cellule de déontologie de l'Assemblée nationale, France stratégie, ou des institutions étrangères comme le Tribunal constitutionnel d'Andorre par exemple. Ces partenariats ont donné lieu à des échanges intellectuels (colloque « L'évènement 11 septembre », 2021, en relation avec le Ministère des Armées) et à des financements, notamment de doctorants et de post-doctorants.

L'unité développe des recherches originales qui intéressent particulièrement le monde non académique (projet « Demoserries – Shaping Democratic Spaces: Security and TV Series », sur l'impact politique et éthique des séries TV ; l'ouvrage Gouverner et juger en période de crise). L'ERC Demoserries a ainsi permis d'organiser avec le ministère des Armées des journées sur le rôle des séries sécuritaires ou bien encore un colloque sur les vingt ans du 11 septembre, des événements avec la Femis (Fondation européenne des métiers de l'image et du son), le cinéma filmothèque du quartier latin, le festival SeriesMania.

Au-delà, plusieurs des recherches de l'ISJPS portent sur des débats sociétaux (bioéthique ; urgence climatique, énergie nucléaire, désobéissance civile, participation au débat public et démocratie ; projet sur les violences gynécologiques et obstétricales saisies par le droit, avec vingt entretiens en ligne sur le site Internet de l'unité). Une partie de l'activité de l'ISJPS est ainsi clairement orientée vers la recherche appliquée, afin de participer aux débats de société et à les éclairer par son expertise. De nombreux membres de l'unité ont ainsi été sollicités pour des expertises sur des questions à fort enjeu sociétal (processus constituant au Chili, expertise dans le domaine climatique...).

Les membres de l'unité partagent très largement leurs connaissances avec le grand public par des interventions dans les médias et des participations à des expériences citoyennes (Parlement des collégiens et des lycéens [Gevipar], Convention citoyenne pour le climat ; débats publics dans le domaine du nucléaire).

L'unité s'est aussi dotée d'outils de communication tels qu'un site Internet et de comptes sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter. Ses membres participent aux Cahiers, Droit, Sciences et Technologies consacrant notamment des articles à l'encadrement juridique des sciences et techniques, revue qui figure sur une plateforme en libre accès (Open Éditions). Elle participe aux manifestations organisées dans le cadre de la « nuit du droit », évènement consacrée au grand public non spécialiste (Réécrivez-vous-même la Constitution de 1958), ainsi qu'à la « nuit de la philosophie » et la « nuit des idées », qui sont de grands événements.

L'ISJPS intervient fréquemment dans des débats de société du fait de ses thématiques de recherche (protection des lanceurs d'alerte, actions de désobéissance civile...), en rendant ses travaux accessibles au plus grand nombre par la science ouverte, en participant à l'élaboration des textes de loi, ou bien encore à travers les interventions ou les responsabilités de ses membres auprès d'institutions nationales et internationales (Haut Conseil pour le climat, Comité Médecis, Institut Montaigne, Ministères de la Culture, de l'Écologie, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Plateforme nationale RSE, CNREEA...).

L'unité a engagé une politique de consultation (entretiens) d'acteurs du monde non académique pour recueillir leurs points de vue ou questionnement sur un sujet donné.

Points faibles et risques liés au contexte

Pour le droit, les relations avec le secteur de l'entreprise demeurent assez faibles. Elles sont essentiellement tournées vers les acteurs publics, ce que l'objet de la recherche peut expliquer, mais l'unité a très peu développé de contacts avec les acteurs privés non institutionnels. Sur la période évaluée, une seule convention Cifre a été signée (avec le cabinet de conseil en stratégie Eranos) ainsi qu'un financement de thèse ADEME obtenu avec des partenaires privé (une école, L'ESSEC) et intersectoriel (La Fabrique des Transitions).

Les outils développés à destination du public découlent d'autres projets menés par l'unité ou de publications sur des thèmes qui intéressent au-delà de la communauté scientifique. L'ISJPS ne propose pas de développer des outils spécifiquement destinés au grand public. La grande ouverture au monde non académique de l'ISJPS repose essentiellement sur la notoriété individuelle de certains de ses membres et non sur une démarche collective qui permettrait d'y associer un plus grand nombre, notamment des jeunes chercheurs.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité a incontestablement rempli ses objectifs en se dotant d'une méthodologie de la recherche, en développant ses recherches sur les sujets de société les plus saillants ou émergents, en garantissant une plus large diffusion de ses travaux, en associant davantage de jeunes chercheurs aux recherches collectives et enfin témoignant d'une très forte ouverture, tant à l'international que vers le monde non académique. Le déménagement dans les nouveaux locaux est un fait marquant pour la période. Il a insufflé un nouveau dynamisme, permettant notamment de mieux intégrer les jeunes chercheurs. La crise de la Covid et le confinement ont également renforcé la dynamique collective, plusieurs séminaires entre juristes et philosophes ayant été organisés à cette occasion (avril 2020). Ils ont débouché sur un ouvrage, de nouveaux contrats (ANR Long Covid) et des travaux collectifs et ils peuvent donc être regardés comme des faits marquants de la période observée. L'unité envisage de mettre en place un séminaire bimestriel de conceptualisation (transversal à tous les axes) pour questionner le devenir des normes, leur apport au réel, à l'aune des défis contemporains (not. Environnement, démocratie). Ces rencontres visent notamment à favoriser davantage le décloisonnement cher à l'unité et à rassembler le plus largement possible ses membres autour d'une réflexion commune.

Les futurs projets de l'unité apparaissent parfaitement cohérents, en ce qu'ils visent à renforcer encore l'adhésion de tous et en particulier des doctorants au projet scientifique de l'unité (organisation d'un séminaire bimestriel de conceptualisation et d'un séminaire de réflexion collective avec les doctorants), ou bien encore parce qu'ils visent à faire évoluer les axes de recherche. L'ISJPS propose ainsi la création d'un cinquième et nouvel axe consacré aux données dans leurs « aspects les plus émergents » en ordonnant les recherches autour de quatre spécialités correspondant à celle de l'unité : Données culturelles, données de santé et données génomiques ; données judiciaires et institutions, données autochtones. Ce nouvel axe « Données » permettra de faire converger des recherches déjà existantes et de susciter de nouvelles réflexions et de nouveaux projets.

Les autres thématiques envisagées par l'unité s'articulent autour de projets et de travaux d'ores et déjà développés au sein de l'ISJPS et auxquels cette nouvelle structuration vise à donner davantage de visibilité. Les axes Environnement, RSE, démocratie proposent chacun de nouvelles orientations de recherche. Celles-ci consisteront pour l'axe Environnement dans un projet consacré au statut de la nature et à la justice écologique ainsi que dans un projet sur les limites planétaires qui doit reposer sur une collaboration avec d'autres UMR de droit. L'axe RSE propose également trois nouvelles orientations autour de la planification, de l'évolution du modèle historique de la RSE et les différentes interactions entre l'entreprise et l'État ou les autres acteurs publics. L'axe démocratie souhaite mettre l'accent sur trois thématiques (l'éducation à la démocratie ; la participation citoyenneté numérique et la citoyenneté) et renforcer ses activités dans les domaines du droit comparé et étranger afin de développer de nouveaux réseaux nationaux et internationaux. L'axe genre souhaite pour le prochain contrat quinquennal développer ses orientations actuelles. Si le comité Hcéres ne peut qu'encourager l'unité à développer son projet scientifique, il l'invite à le préciser davantage en veillant à son articulation avec les différents axes ainsi qu'avec les nouvelles thématiques que l'ISJPS souhaite développer. L'ISJPS devra veiller à nos pas trop se disperser, ce qui pourrait compromettre sa capacité à répondre à de nouveaux appels à projets.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'ISJPS devrait favoriser un engagement collectif plus large au sein des centres ou des axes transversaux afin d'assurer une meilleure sécurisation du budget au fil des années.

Une grave menace pèse sur le fonctionnement ordinaire de l'unité si les tutelles ne parviennent pas dans un délai raisonnable et court à résoudre ce problème structurel du manque de ressources humaines dans le domaine de l'aide administrative à la recherche. Aussi est-ce de manière très appuyée que le Comité d'évaluation du Hcéres attire l'attention des tutelles, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CNRS, sur la nécessité de trouver des solutions. Avoir conscience du problème est une bonne chose, ce n'est à l'évidence pas suffisant.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité recommande à l'unité de clarifier et de formaliser, de manière transparente, sa politique de soutien au portage de projets nationaux et internationaux, et de développer une politique d'incitation de tous à participer à ces projets y compris les enseignants-chercheurs moins dynamiques, peu publiants.

Le comité recommande encore d'augmenter le nombre de congés pour recherche octroyés par l'université et le CNRS afin de permettre, notamment aux enseignants-chercheurs du département de philosophie de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le plus gros de France dans le domaine, de bénéficier du temps nécessaire pour réaliser une HDR.

Le comité recommande de remédier au dysfonctionnement dans l'accompagnement et le suivi des doctorants, lequel concerne principalement les doctorants en droit. S'il incombe à l'École Doctorale de droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'organiser, conformément aux dispositions réglementaires en la matière, des Comités de suivi de Thèse [CST] dès la première année, il serait néanmoins souhaitable que l'unité s'intéresse davantage à ces questions. De surcroît, il convient de rappeler que l'organisation et la composition des comités de suivi de thèse ne relèvent pas de l'initiative des doctorants. L'unité doit veiller à une meilleure circulation de l'information à ce sujet au profit de l'ensemble de ses doctorants. Il serait également souhaitable que l'unité réfléchisse à un moyen de créer du lien entre les doctorants des différents axes et/ou centres.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Les doctorants doivent, principalement en droit, être plus systématiquement associés aux recherches en cours et davantage incités à publier et à s'initier par la pratique à l'organisation de journées d'études, de séminaires et de manifestations scientifiques.

Un effort reste à fournir pour déposer davantage de contributions en texte intégral dans la collection HAL de l'ISJPS, dans les limites du droit de la propriété intellectuelle.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande de développer des outils à destination des acteurs de la société civile et du grand public : cliniques juridiques, conférences thématiques et ateliers, lesquels sont encouragés à s'appuyer sur des partenariats avec des institutions publiques, des ordres professionnels, des entreprises....

Pour le droit, le comité recommande d'intensifier les actions, en particulier à destination du monde de l'entreprise. Compte tenu des thématiques de l'unité, le potentiel n'est pas épuisé, en particulier sur des champs tels que l'environnement, la responsabilité des élus... Cela pourrait accessoirement constituer un vecteur d'accroissement des ressources financières de l'unité, par notamment des formations.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 9 février 2024 à 9 h

Fin : 9 février 2024 à 19 h

Entretien réalisé : en présentiel

PROGRAMME DES ENTRETIENS



Planning entretiens en présentiel de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS) 9 février 2024

8 h 45 – 9 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique

9 h 5 – 9 h 35 1^{ère} Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité :

Cette réunion est relative à la vie collective de l'unité, à tous les éléments relatifs à son organisation : budget, locaux, relations avec la tutelle... mais aucune discussion sur la production scientifique de l'unité.

Seront présents :

9 h 40 – 10 h 25 2^{ème} Séquence – 45 minutes

Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles

Seront présents :

Violaine Sébillotte, VP Recherche

Cécile Faliès, VP Recherche

Sandrine Maljean-Dubois, Directrice-adjointe

Section 36

10 h 25 – 10 h 40 Pause

**10 h 40 – 11 h 55 3^{ème} Séquence – Réunion plénière – 1 h 15 –
15 mn exposé par la direction + 60 minutes questions/réponses**

12 h – 13 h 30 - Pause déjeuner

13 h 30 – 15 h - 4^{ème} Séquence – 1 h 30

Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

15 h – 15 h 45 5^{ème} séquence – 45 mn

Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche.

Seront présents :

15 h 45 – 16 h 45 6^{ème} séquence – 1 h

Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.

16 h 45 – 17 h 7^{ème} séquence – 15 mn

Entretien à huis-clos avec les partenaires du monde socio-économique
présente : Mme Valérie Sagant, Directrice de l'IERDJ

Sera

17 h – 17 h 10 Pause et huis-clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique

17 h 10 – 17 h 40 8^{ème} Séquence – 30 minutes

Entretien final à huis-clos avec la direction

17 h 40 – 18 h 15 Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

La Présidente de l'Université
CAB/CNL/AK N° 15

À

Monsieur Éric Saint-Aman
Directeur du département d'évaluation de la Recherche
HCÉRES
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 12 avril 2024,

Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – UMR 8103 ISJPS

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts du HCERES,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité et remercie l'ensemble des experts pour la qualité de leur travail et la précision de leurs remarques.

Elle se félicite de l'évaluation très positive formulée par le comité quant à l'attractivité de l'unité, la qualité et la diversité de sa production, son caractère très international, sa capacité à s'intégrer dans l'environnement de l'espace européen de la recherche et à participer aux débats de société qu'elle sait éclairer par ses expertises.

Comme le comité, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'attache à ce que l'ensemble de ses écoles doctorales veillent au respect de la réglementation et ne doute pas que l'irrégularité constatée soit bientôt corrigée.

Elle rappelle qu'elle encourage les HDR par la mise en place de deux campagnes annuelles et une explicitation des conditions d'inscription. Les congés pour recherche (CRCT ou délégation) en vue de préparer une HDR sont bien plus rarement demandés par les juristes que par les autres enseignants-chercheurs, probablement en raison d'une culture disciplinaire davantage orientée par le concours de l'agrégation du supérieur.

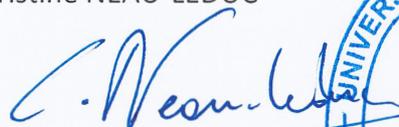
En ce qui concerne les difficultés rencontrées au niveau de l'administration et de la gestion des projets, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne rejoint le diagnostic formulé dans le rapport : il s'agit d'un « enjeu essentiel », « un facteur de blocage », voire « une grave menace » qui pèse sur le fonctionnement ordinaire de l'unité. Si l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne apprécie que le comité reconnaît que les tutelles ont « conscience du problème », et si elle est tout à fait d'accord qu'avoir conscience du problème n'est « pas suffisant », elle ne s'étonne pas, en revanche, que les échanges n'aient pas permis « de se faire une idée claire de la manière dont les tutelles entendent résoudre ce problème ».

A cet égard, l'Université regrette que l'entretien avec les représentantes des tutelles, moins d'une dizaine de minutes, se soit résumé à une présentation de chacune, sans aucune question sur ces enjeux, pourtant essentiels, et qui ont sans nul doute été au cœur des échanges à d'autres moments de la journée.

Soyez assurés, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, de notre sincère reconnaissance pour tout le travail effectué.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Christine NEAU-LEDUC



Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Xavier PHILIPPE

Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Directeur de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne

Paris, le 13 avril 2024

HCÉRES
Comité d'experts
Rapport d'évaluation

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation de l'Unité de Recherche ISJPS - UMR 8103 à la suite de la réception du rapport du Comité de visite de l'HCERES du 9 février 2024

L'ISJPS par le biais de sa direction et après avoir diffusé le rapport auprès de ses membres, prend note de son contenu, tant de ses appréciations positives que dans l'identification de points plus faibles mis en exergue. L'Institut partage nombre d'analyses et remarques qui y sont opérées. La lecture intégrale du rapport d'évaluation du Comité de l'HCERES relatif à l'ISJPS consécutif à la visite du 9 février 2024 a toutefois généré un certain nombre de remarques et précisions. Les recommandations formulées par le rapport demeurent bienvenues mais sont pour certaines d'entre elles difficiles à réaliser dans la mesure où l'identification préalable des problèmes mentionnés a déjà fait l'objet d'une démarche volontaire et consciente de la part des enseignants-chercheurs souhaitant porter des projets, quels qu'ils soient.

On soulignera les points suivants :

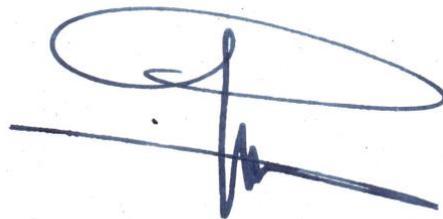
- Les montages de projets scientifiques font l'objet d'un appel à manifestation d'intérêts de la part de l'Institut qui relaie largement ces informations aux membres de l'ISJPS : chacun est donc invité à prendre part aux projets en cours d'élaboration voire à les rejoindre en cours s'ils ont déjà été approuvés. La politique d'inclusion est générale et fondée sur le principe de liberté tant d'initiative que de participation. Elle est d'autant plus favorisée dans les projets interdisciplinaires et internationaux qu'elle implique voire exige une telle approche.
- La problématique du suivi des thèses et l'inclusion des doctorants dans les programmes de recherche reste explicable par une grande dispersion géographique des inscrits en thèse ne résidant pas nécessairement sur les lieux d'implantation de l'Institut et ne peuvent donc participer plus activement aux activités dédiées aux doctorants. Il faut également souligner, comme le souligne le rapport, que la responsabilité principale du suivi des thèses incombe aux écoles doctorales avec lesquelles la coordination (il est vrai) ne semble pas suffisante. En revanche, l'ISJPS met à disposition des doctorants qui le souhaitent tous les moyens pour qu'ils participent, conçoivent et développent leurs projets de recherche, en les aidant dans leurs déplacements, publications et organisations d'activités scientifiques. L'Institut les inclut tant dans les manifestations nationales qu'internationales et favorise toute mobilité qui pourraient se révéler importantes pour le développement de leurs projets de recherche. Tout reste cependant réalisé sur la base du volontariat. Sur ce point, le rapport ne reflète qu'incomplètement les efforts, moyens et mesures pris depuis plusieurs années (et notamment depuis le dernier contrat) pour

améliorer et renforcer les capacités des doctorants à être accompagnés et à publier leurs travaux parallèlement à leur recherche doctorale. Tant leur présence dans les conférences, séminaires ou colloques que leurs actions en direction de publications sont encouragées par l'Institut.

- Les recommandations formulées dans le rapport en vue de l'inscription des activités de recherche dans la société civile tant nationale qu'internationale appellent également, à leur lecture, certaines nuances en raison du décalage que le rapport reflète entre les efforts effectifs de participation auprès des partenaires publics et privés institutionnels mais également des organisations de la société civile et l'absence ou la faiblesse des outils à destination des acteurs de la société civile. Les contraintes du rapport écrit présenté à l'HCERES ne permettent pas de préciser et détailler les différentes actions menées aussi bien à l'égard de partenaires extérieurs au monde académique qu'à des partenaires internationaux. Or, ces actions sont non seulement présentes mais se sont développées lors des grands débats de société ces dernières années. La lecture du rapport semble révéler un manque de dynamisme en ce sens alors même qu'il s'agit d'une priorité au sein de l'Institut. De même, s'il est exact que le partenariat avec le monde de l'entreprise privée n'est pas particulièrement présent dans une grande partie des activités de l'ISJPS (à l'exception des certains axes ciblés tel celui relatif à la RSE), ce sont davantage les objets d'études de l'Institut qui expliquent que les partenaires extérieurs les plus intéressés par ses travaux soient davantage des personnes ou organes publics ou provenant de la société civile. Par ailleurs, il existe au sein de l'Université d'autres unités de recherche qui ciblent plus particulièrement le monde économique et entrepreneurial en raison de leurs champs de recherche et d'études.

L'ensemble des remarques qui précèdent sont uniquement destinées à fournir quelques éléments d'explication supplémentaires en vue d'éclairer les lecteurs du rapport et d'apporter certaines nuances aux remarques figurant dans le rapport tout en soulignant la justesse globale de l'analyse opérée par ce dernier.

Institut des sciences Juridique
et philosophique de la Sorbonne
UMR 8103
Centre Lourcine - Campus Port-Royal
1, Rue de la Glacière
75013 Paris



Xavier PHILIPPE

*Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne
Directeur de l'ISJPS*

Xavier PHILIPPE

*Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Directeur de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

